



parking.brussels   
agence du stationnement | parkeeragentschap

## DEMANDE D'ABONNEMENT P+R POUR LE PARKING P1 UZ BRUSSEL\* \*\*

parking.brussels, APCOA et UZ Brussel s'associent pour mettre à disposition des navetteurs des abonnements P+R dans le parking P1 de l'UZ Brussel sis Avenue de l'Arbre Ballon 253 à 1090 Jette.

### Données du demandeur

Nom - Prénom : ..... N° registre national : .....  
Adresse : ..... Téléphone (GSM) : .....  
..... Email : .....

### Données du véhicule

Immatriculation : ..... Au nom de : .....

### Conditions et documents à joindre à la demande

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez :

- Travailler à plus de 2 km du parking
- Être navetteur et détenteur d'une carte MOBIB valide associée à un abonnement

Ces documents sont à annexer au présent formulaire :

- Copie de votre carte abonnement MOBIB
- Attestation employeur qui mentionne le lieu de travail (voir modèle en pièce-jointe)

### Accès

Le parking dispose d'un lecteur de plaques d'immatriculation en entrée et sortie et le numéro de plaque enregistré vous donne accès au parking.

\*Ce formulaire est à envoyer par mail ([parkandride@parking.brussels](mailto:parkandride@parking.brussels)) avec les pièces justificatives

\*\*Seules 50 places P+R sont disponibles. Si le parking est complet votre demande sera enregistrée en liste d'attente

Date : .....

Signature.....

## Conditions générales d'utilisation

Condition d'octroi d'un abonnement :

- Travailler à plus de 2 km du parking
- Être navetteur et détenteur d'une carte MOBIB valide associée à un abonnement

Si le demandeur ne rentre pas dans la condition d'octroi d'un abonnement ou si le parking est complet, la demande sera refusée.

Si le parking est complet, la demande sera enregistrée en liste d'attente.

S'il manque des informations, le dossier du demandeur sera considéré comme incomplet et sa demande d'abonnement sera en attente. Le demandeur disposera d'un délai de 5 jours calendriers à partir de l'envoi du mail notifiant le caractère incomplet du dossier pour fournir les données ou pièces manquantes. Passé ce délai, si ces données ne nous sont pas parvenues, la demande sera automatiquement annulée et la place sera attribuée au client suivant dans la liste d'attente. Toute modification des données relatives à l'usage d'un abonnement (changement d'adresse, véhicule de remplacement) doit être signalée immédiatement à l'Agence par mail.

Toutes les communications se font exclusivement par email.

En cas d'évènement nécessitant l'occupation de tout ou partie du parking, il peut être demandé à l'abonné de sortir son véhicule du parking. parking.brussels s'engage à le prévenir au moins 3 semaines avant ledit évènement. Les véhicules des abonnés peuvent être enlevés en cas de force majeure notamment pour des raisons de sécurité ou en cas d'abandon de véhicule.

L'abonné, en utilisant nos services, accepte sans réserve ces conditions d'utilisation et s'engage à respecter le règlement d'ordre intérieur (ROI) du parking.

L'Agence du stationnement se réserve le droit de refuser une demande d'abonnement si le demandeur communique des renseignements inexacts ou incomplets. De plus, si des éléments erronés sont constatés par la suite, l'Agence pourra annuler immédiatement tout abonnement en cours de validité. L'Abonné ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Les données à caractère personnel communiquées seront traitées par le personnel de l'Agence du stationnement dans le respect des conditions de la loi portant sur la vie privée.

Pour le surplus, la politique de confidentialité suivie par l'Agence est consultable sur le site de l'Agence : <https://parking.brussels/fr/politique-de-confidentialite> .

## Tarifs et validité

Le service est gratuit. Lorsque parking.brussels a bien reçu ces informations, une confirmation d'inscription est envoyée par mail.

L'abonnement P+R donne accès à la poche « P+R » du parking P1 de l'UZ Brussel mais ne donne pas droit à une place réservée. Si le parking est complet, un panneau en entrée affichera « complet », sinon il affichera « libre ». Les emplacements réservés aux abonnés P+R sont regroupés à l'arrière du parking sur 3 rangées du parking et sont clairement identifiés comme tels. L'abonnement P+R ne donne pas d'accès gratuit au reste du parking.

L'abonné est averti par mail de l'échéance de son abonnement.

Si l'utilisateur n'a pas utilisé le parking au moins une fois par trimestre, parking.brussels pourra considérer que l'abonné ne souhaite pas prolonger son abonnement et il n'aura plus accès au parking.

## Contact

### **PARKING.BRUSSELS**

**Agence régionale bruxelloise du stationnement  
Service clientèle**

**Antenne**

25, rue Léon Théodor - 1090 Bruxelles

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 excepté le jeudi ; le mardi de 14h à 16h30 ; le jeudi de 14h à 18h30

**Envoi et dépôt – Siège de l'Agence**

Rue de l'Hôpital, 31 à 1000 Bruxelles

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00

Téléphone : 0800 35 678 (Gratuit)

E-mail : [parkandride@parking.brussels](mailto:parkandride@parking.brussels)